

# AVENANT MODIFICATIF N°4 AU REGLEMENT DE JEU CONCOURS

---

La société ARDEA, dont le capital social s'élève à 946 500€, dont le siège social se situe 34 Boulevard Ornano, 93200 SAINT DENIS, inscrite au registre des commerces et des sociétés de Bobigny sous le numéro 542 025 838, ci-après dénommée société organisatrice, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « jeu PAULETTE, la terreur du ménage ».

## **APRES AVOIR EXPOSE QUE :**

La société a déposé le règlement de jeu-concours auprès de la SCP Arnaud Martin – Olivier Graveline, Huissier de Justice associés, 199-201 rue Colbert, Centre Vauban, Bâtiment Ypres, 59000 LILLE.

Le règlement complet est accessible sur le site: [www.huissier-59-lille.fr](http://www.huissier-59-lille.fr).

Le présent avenant a pour effet de prolonger la durée du jeu « JEU PAULETTE LA TERREUR DU MENAGE ».

## **CECI ETANT PRESENTE, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :**

### **Modification de l'article 1 :**

La société ARDEA, dont le capital social s'élève à 946 500€, dont le siège social se situe 34 Boulevard Ornano, 93200 SAINT DENIS, inscrite au registre des commerces et des sociétés de Bobigny sous le numéro 542 025 838, ci-après dénommée société organisatrice, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « jeu PAULETTE, la terreur du ménage » du 01/04/2018 au 31/03/2021.

L'adresse du siège social de la société organisatrice est la seule adresse qui sera utilisée pour les besoins du présent jeu.

Les autres dispositions du règlement restent inchangées.

Fait à Lille le 20/09/2019

